

22/06/2022

Zones réglementées :

- Zone de protection 3 (Yellow)
- Zone de protection 4 (Cyan)
- Zone de surveillance avec assainissement 1 (Green diagonal stripes)
- Zone de surveillance avec assainissement 2 (Pink diagonal stripes)

Limites administratives

- Communes déléguées (Dashed line)
- Limites communales (Dotted line)
- Limites départementales (Solid line)

Map labels (Communes): Carbay, Ombrière d'Anjou, Bouillé Ménard, Segré en Anjou Bleu, La Jaille Yvon, Miré, Les Hauts d'Anjou, Morannes sur Sarthe, Daumeray, Chambellay, Le Lion d'Angers, Sceaux d'Anjou, Cheffes, Tiercé, Durtal, Huillé, Lézigné, Montigné lès Rairies, Baugé en Anjou, Noyant Villages, La Pellerine, Mouliherne, Les Bois d'Anjou, Mazé Milon, Loire Authion, Sarrigné, Verrières en Anjou, Avrillé, Épiniard, Cantenay, Feneu, Grez Neuville, Erdre en Anjou, Angrie, Candé, Challain la Potherie, Val d'Erdre Auxence, Bécon les Granits, Saint Lambert la Potherie, Saint Georges sur Loire, Ingrandes, Le Fresne sur Loire, Bouchemaine, Les Ponts de Cé, Blaison Saint Sulpice, La Ménitré, Longué Jumelles, Vernantes, La Breille les Pins, Vivy, Allonnes, Varennes sur Loire, Fontevraud l'Abbaye, Tourquant, Varrains, Rou Marson, Verrie, Saumur, Antoigné, Montreuil Bellay, Le Puy Notre Dame, Brossay, Courchamps, Doué en Anjou, Louresse Rochemenier, Tuffalun, Bellevigné en Layon, Mozé sur Louet, Béhuard, Val du Layon, Chemillé en Anjou, Montilliers, Lys Haut Layon, Saint Paul du Bois, Cléré sur Layon, Somloire, Les Cerqueux, Yzernay, La Tessoualle, Cholet, Saint Christophe du Bois, Nuaille, Toutlemonde, La Séguinière, Sèvremoine, Le May sur Evre, Beaupréau en Mauges, Montrevault sur Evre, Mauges sur Loire, Orée d'Anjou.

- Zone de protection 3
- Zone de protection 4
- Zone de surveillance avec assainissement 1
- Zone de surveillance avec assainissement 2

- Communes déléguées
- Limites communales
- Limites départementales